

UTILISATION ET ENTRETIEN

Code	Modele	Description
5252	WALKY	Grille mod. STANDARD en caillebotis électroforgé, BP 25x2, maille 34x38, équipée de cadre en profil à L 30x20x2, le tout galvanisé à chaud. Classe de résistance prévue pour piétons.

INSTALLATION

ADVICE:

La mise en œuvre doit être effectuée par du personnel compétent et équipé de moyens de levage adéquats pour les charges lourdes.

Si la grille présente un poids inférieur ou égal à 30 kg, la manipulation peut être effectuée à la main mais il est toutefois conseillé de travailler à deux.

REVÊTEMENT DE SOL EN CAILLEBOTIS SUR STRUCTURE EN CHARPENTE

- 1 - S'assurer que la surface sur laquelle la pose sera effectuée est en bon état et en mesure de supporter la charge qui sera appliquée.
- 2 - Poser la grille de telle sorte que les barres porteuses couvrent la distance entre les appuis et s'assurer que la base d'appui n'est pas inférieure aux 2/3 de la hauteur des barres et dans tous les cas supérieure à 20 mm.
- 3 - Poser sur le côté de la 1ère ou derrière elle, toutes les autres grilles qui composent le revêtement de sol, en s'assurant qu'elles sont distantes d'au moins 2 mm les unes des autres et que l'alignement des barres porteuses et des barres de raccordement est correct.
- 4 - Une fois les grilles disposées sur le plan, il faut les fixer à la charpente au moyen de dispositifs de blocage de caillebotis à vis. 4 dispositifs de blocage de caillebotis pour par grille ou par mettre carré de caillebotis.

GRILLES AVEC CADRE SUR REVÊTEMENT DE SOL À BASE DE CIMENT

- 1 - S'assurer que la surface sur laquelle la pose sera effectuée est en bon état et en mesure de supporter la charge qui sera appliquée.
- 2 - Extraire la grille du cadre et poser celui-ci sur le trou à recouvrir.
- 3 - Le cadre doit être posé de sorte que les côtés de sa base reposent totalement sur le plan en ciment.
- 4 - Couper des baguettes en bois aux dimensions intérieures du cadre et les insérer dans ce dernier afin d'empêcher sa déformation lors de la prise du béton.
- 5 - Effectuer le remblaiement avec du béton, en couvrant les agrafes plates soudées le long du périmètre afin d'atteindre le haut du cadre.
- 6 - Une fois le béton séché, retirer les baguettes en bois et insérer le caillebotis.
- 7 - En cas de cour anglaise placée le long du mur du bâtiment, poser contre le mur le côté du cadre avec les agrafes placées verticalement et fixer les agrafes avec des chevilles à visser.

MODE D'EMPLOI

- Respecter scrupuleusement toutes les instructions du fabricant décrites dans le présent document.
- Ne pas utiliser le produit pour un usage autre que celui prévu.
- Ne modifier en aucune façon le caillebotis ou tout autre composant.
- S'assurer que le caillebotis ne présente aucun défaut structurel et, dans le cas contraire, avertir immédiatement le fournisseur.
- S'assurer que la typologie du caillebotis correspond à celle demandée par le concepteur.

ACIER GALVANISÉ ET/OU PEINT

- Il est important de vérifier les caractéristiques des colles utilisées pour le revêtement de sol autour de la grille, en particulier, contrôler que le pH respecte les critères suivants : $6 < \text{pH} < 11$.
- Utiliser des colles à prise rapide ou, dans tous les cas, qui présentent des temps de séchage ne dépassant pas 7 jours.
- Faire très attention de ne pas endommager le traitement de surface du caillebotis ou de tout autre composant.
- Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs et vérifier en particulier que le pH respecte les critères suivants : $6 < \text{pH} < 11$.
- Ne pas accoupler de composants fabriqués dans des métaux de natures différentes (ex : acier galvanisé et inox), car un tel assemblage dans un environnement humide pourrait donner lieu à un phénomène corrosif. Si l'emploi des matériaux ci-dessus s'avère obligatoire, il convient de placer une couche isolante entre les différents matériaux.

ENTRIEN

Il est conseillé de contrôler très régulièrement l'état du caillebotis et de ses fixation dans les zones à trafic intense.

ELIMINATION

En cas de mise au rebut, se référer aux normes en vigueur pour l'éventuelle récupération des matériaux dans le respect de l'environnement, et respecter la réglementation en vigueur dans la commune concernée.

Il est en outre conseillé de s'adresser à une entreprise spécialisée.